

11^{ème} Réunion Régionale Africaine
Addis Abeba

Séance parallèles III : Les politiques d'emploi et de protection sociale intégrées pour moderniser l'économie informelle

Jeudi, 26 avril

14.00-16.00

Contexte

En Afrique, la majorité de la main-d'oeuvre se trouve dans l'économie informelle. On estime que neuf travailleurs ruraux et urbains sur dix ont un emploi informel, et cela touche particulièrement les femmes et les jeunes qui n'ont aucun autre choix que l'économie informelle pour assurer leur survie et leurs moyens d'existence. Tandis que certaines activités dans l'économie informelle offrent des moyens d'existence et des revenus acceptables, la plupart des personnes engagées dans de telles activités font face à des revenus précaires et d'importants déficits de travail décent. La situation est spécialement dramatique pour les travailleurs affectés par le VIH/SIDA. En Afrique, l'informalisation est étroitement liée au phénomène croissant de la pauvreté de personnes travaillant et de l'incapacité de l'économie formelle à créer des possibilités d'emploi décentes. Améliorer la productivité des travailleurs et des producteurs de l'économie informelle et leur accès au marché et faciliter leur accès aux ressources économiques formelles est au coeur de beaucoup de stratégies de réduction de la pauvreté sur le continent.

Objectif

L'objectif global de cette session parallèle est de discuter des politiques intégrées nécessaires pour réduire les déficits de travail décent dans l'économie informelle et de faciliter la transition des travailleurs et des unités économiques vers la formalité dans le contexte des Programmes par pays pour un travail décent.

Questions clés et défis

L'économie informelle se compose de nombreuses activités économiques différentes, comprenant des travailleurs salariés, des travailleurs à domicile, des vendeurs ambulants, des entrepreneurs employant d'autres travailleurs, des personnes travaillant à leur propre compte et des travailleurs occasionnels. En Afrique, plus que dans n'importe quelle autre région, le travail indépendant (en dehors de l'agriculture) constitue une large part de l'emploi informel. La plupart des travailleurs informels, aussi bien les indépendants que les salariés, sont privés de la sécurité de l'emploi, des prestations liées à l'emploi, de protection sociale et de représentation. En raison de cela et d'autres facteurs, le fait de travailler dans l'informel et d'être pauvre se recoupe dans une très large mesure.

En juin 2002, la Conférence internationale du Travail a adopté la résolution et les conclusions concernant le travail décent et l'économie informelle qui fournit un nouveau cadre d'action. Celles-ci proposent une définition étendue de l'économie informelle qui fait référence à "toutes les activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts – en vertu de la législation ou de la pratique – par des dispositions formelles". Une stratégie globale et cohérente englobant plusieurs domaines doit être développée pour éliminer les aspects négatifs de l'économie informelle tout en préservant l'important potentiel de création d'emplois et de revenus de

l'informalité, et promouvoir la protection et l'intégration des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle dans l'économie formelle.

En 2004, le Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique a souligné le besoin d'une approche intégrée de l'emploi qui devrait faire face d'une manière globale aux quatre défis suivants : moderniser l'entreprise, développer les compétences, étendre la protection sociale et promouvoir l'organisation des travailleurs et des employeurs.

Des exemples de bonnes pratiques et d'approches concrètes sont en train de se dégager dans divers domaines. Cependant, un effort plus systématique est nécessaire pour identifier, documenter et évaluer ces pratiques dans la perspective du travail décent. Rares sont les initiatives de pays qui recouvrent, de manière simultanée et cohérente, tout l'éventail de mesures politiques. De plus, les "exemples de réussite" restent développés dans le cadre de projets pilotes avec un financement à court terme. Les intégrer dans les politiques et les programmes nationaux demeure un défi. Le BIT dispose d'une grande richesse en matière de connaissances, d'expériences, d'outils et de stratégies. Le défi est aujourd'hui de combiner une telle expertise dans des approches intégrées efficaces avec le double objectif de la création d'emploi et de la protection sociale.

Une stratégie prometteuse pourrait consister en la définition d'un cadre pour une approche globale qui servirait de guide pour des mises en œuvre spécifiques par pays. Une première étape serait d'effectuer un diagnostic à travers une enquête destinée à collecter les données manquantes sur l'économie informelle et une analyse de l'environnement institutionnel et politique. Sur cette base, les domaines d'action prioritaires pourraient être identifiés par le dialogue social au niveau national. Puis des actions seraient entreprises pour promouvoir un environnement favorable à la formalisation et mettre en œuvre des stratégies intégrées pour réduire les déficits de travail décent dans les domaines identifiés comme prioritaires (par exemple, des secteurs ou des métiers, des zones géographiques).

Pour aller de l'avant, il s'agirait maintenant de convaincre les acteurs clés au niveau national, continental et international d'accorder la plus haute priorité politique à l'économie informelle, particulièrement dans le contexte des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et de l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Questions possibles pour le débat

La discussion pourrait porter sur les points suivants :

- les stratégies concrètes pour moderniser l'économie informelle et faciliter la transition vers la formalité (exemples de stratégies concrètes et de bonnes pratiques);
- comment mieux intégrer la réduction des déficits de travail décent dans l'économie informelle aux stratégies de développement et de réduction de la pauvreté en Afrique;
- le rôle d'un environnement favorable, en particulier en ce qui concerne le cadre législatif applicable aux micro- et petites entreprises;
- le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs et du dialogue social pour moderniser l'économie informelle.